

# COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 22/01/2019

**Président** : Jacques Issartel

**Présent** : Thierry Truwant

Boite mail officielle : [feminines@isere.fff.fr](mailto:feminines@isere.fff.fr)

## RAPPEL :

Toute demande faite par un autre moyen que la boîte mail officielle du club n'est plus prise en compte.

Il est demandé instamment aux clubs **d'adresser leur mail concernant les féminines sur la boîte mail de la commission féminines et non de la commission sportive**

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES **EST STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF** (circulaire 4.02 juillet 2014)

**Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements**  
Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

**COURRIERS** : CORBELIN, 2 ROCHERS, VEZERONCE HUERT

## COUPE Monique BERT A 11

Un tour de cadrage aura lieu le 3 février 2019  
BOURGOIN- VALLEE BLEUE  
VEZERONCE HUERT – SASSENAGE

¼ de Finale le 17 Février

## COUPE AMITIE A 8

Ce tour se jouera le 24 février  
LAUZES – VALLEE DU GUIERS  
CESSIEU 2 – ISLE D'ABEAU  
U O P - FOUR  
ST CASSIEN – COLLINES  
RUY MONTCEAU- IZEAUX

¼ de finale le 4 avril

## RAPPEL REGLEMENTS

GROUPEMENT seniors  
Voir le P V de la commission des règlements

## CHAMPIONNAT A 8 – COUPE A 8

Le nombre de mutées autorisées dans ces championnats est limité à 4 dont 2 mutées hors période

## CHALLENGE FESTIVAL NATIONAL

En prévision du tour qualificatif du challenge festival NATIONAL U13F, nous sollicitons les clubs pour s'inscrire ainsi que les éventuelles ententes. **Date limite 12 FEVRIER 2019**

Engagements :

2 ROCHERS, VEZERONCE HUERT

## BENEVOLES FEMININES

En cette année de coupe du monde et toujours dans le cadre de l'opération « Mesdames franchissez les barrières » la commission demande aux clubs afin de récompenser leurs bénévoles féminines de bien vouloir contacter par mail le secrétaire général pour obtenir les informations et le support nécessaire (**à ce jour, 3 contacts**)

**Le Président**  
**J. Issartel**  
**06 34 87 23 55**